

Protection des animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques

2001/0277(COD) - 22/01/2003 - Document annexé à la procédure

En application de la directive 86/609/CEE, la Commission a présenté au Conseil et au Parlement européen un rapport sur les statistiques relatives au nombre d'animaux utilisés à des fins expérimentales et à d'autres fins scientifiques dans les États membres de l'Union européenne. Le présent rapport dresse un panorama complet du nombre d'animaux utilisés à différentes fins expérimentales dans la Communauté en 1999. Les précédents rapports n'ayant pas été rédigés à partir de données harmonisées, seules des comparaisons très limitées avec leurs résultats ont été possibles. L'objectif du rapport n'est pas de tirer des conclusions ou d'interpréter des données particulières transmises par les États membres, mais de donner une vue d'ensemble de la situation des animaux utilisés à des fins expérimentales au niveau communautaire. Des commentaires et interprétations des États membres figurent dans la deuxième partie du rapport. Le nombre total d'animaux utilisés à des fins expérimentales et à d'autres fins scientifiques en 1999 est estimé à 9,8 millions. Le nombre total d'animaux recensés en 1996 était de 11,6 millions. Bien qu'il ne soit pas possible de faire une estimation statistiquement correcte de la réduction du nombre d'animaux utilisés depuis le rapport de 1996, on constate qu'en 1999 le nombre total est passé en dessous de la barre des 10 millions, ce qui indique une importante tendance à la baisse. Comme dans les précédents rapports, les rongeurs et les lapins sont de loin les animaux les plus utilisés. 6,6% des animaux utilisés sont des animaux à sang froid. Le rapport présente en détail la répartition entre les groupes d'espèces.